

Bruxelles en mouvements

Bimensuel édité par
Inter-Environnement Bruxelles
Rue du Midi, 165, 1000 Bruxelles
N°143 – 28 avril 2005



KYOTO Aller de l'avant, d'urgence

En signant le protocole de Kyoto, la Belgique s'est engagée à une réduction de 7,5% de ses émissions de gaz à effet de serre pour 2012. Mais Bruxelles par sa situation a obtenu de les accroître de 3,5% jusqu'en 2012.

Analyse et critiques de cette approche qui, au prix de compensations, comme les puits à carbone au Congo, reporte la mise en œuvre de solutions efficaces.

Suite en page 2 ➔

dans ce numéro

- P.4 – Schaerbeek: La Vallée pour une rue Josaphat plus propre
- P.5 – Yaqua: le site de l'engagement citoyen
- P.6 – L'Impératrice s'offre un lifting
- P.7 – Un point d'info ou point d'info?
- P.8 – Vélo et commerce: des intérêts communs!
- P.9 – Maître-composteur: pourquoi pas vous?
- P.10 – Livre: La ville, lieu de cohésion sociale
- P.12 – L'invité de la quinzaine: Disturb

@ Plus d'infos:
www.ieb.be

Protocole de Kyoto : aller de l'



A l'occasion du Conseil des ministres de l'Environnement du 10 mars dernier, puis du sommet européen du printemps, l'Union européenne a confirmé son statut de leader et semé l'espoir en matière de protection du climat en recommandant, pour les pays industrialisés, des réductions d'émissions de gaz à effet de serre allant jusqu'à 30% d'ici 2020 et 80% d'ici 2050. Seules des réductions de cet ordre permettront en effet de nous éviter bien des « *déboires climatiques* ». Les premiers efforts dans le cadre du Protocole de Kyoto ne représentent donc qu'un tout premier pas, certes essentiel, dans la bonne direction.

Bruxelles : un traitement de faveur

Dans le cadre de la répartition de ces derniers efforts entre l'État fédéral et les Régions, la Région de Bruxelles-Capitale a demandé (et obtenu) de pouvoir... accroître ses émissions de gaz à effet de serre de 3,5% d'ici la période 2008-2012 (par rapport à 1990). L'argument avancé par le précédent exécutif bruxellois était que les sources de gaz à effet de serre sur son territoire sont en grande partie partagées par le secteur résidentiel (48%), le tertiaire (24%) et les transports (19%), ce qui rendrait sa tâche plus difficile.

Malgré ce « *traitement de faveur* »,

le ministre de l'Environnement sortant, Didier Gosuin, a décidé de réaliser une partie de l'effort bruxellois à l'étranger en utilisant le « *mécanisme pour un développement propre* » du Protocole de Kyoto, qui permet aux pays industrialisés d'obtenir des « *droits de polluer* » pour des projets (pas toujours très respectueux de l'environnement !) réalisés dans des pays en développement. Concrètement, la Région de Bruxelles-Capitale a décidé de reboiser des terrains en République démocratique du Congo. Plus récemment, le nouveau Gouvernement bruxellois a décidé d'investir également dans un fonds « *carbone* » de la Banque Mondiale.

Les puits à carbone : insuffisant !

Reboiser peut sembler une bonne chose a priori, puisque les forêts stockent naturellement une quantité importante de CO₂ (c'est d'ailleurs la raison pour laquelle on les appelle des « *puits à carbone* »). La réalité est plus sombre... De nombreuses incertitudes existent en effet quant à la capacité de ces « *puits* » à garder le carbone captif : selon le GIEC ⁽¹⁾, les puits capables de piéger le carbone à long terme sont peu nombreux. Il est donc pratiquement certain qu'à terme, une partie importante du carbone ainsi stocké se retrouvera dans l'atmo-

sphère... De plus, au fur et à mesure de l'augmentation de la température, les forêts pourraient dépérir ou être brûlées, et relâcher du CO₂. Utilisés dans le cadre des mécanismes de flexibilité, les puits à carbone pourraient également mener à de grandes plantations industrielles pauvres en biodiversité. L'utilisation de plantations de végétaux génétiquement modifiés (OGM) n'est pas non plus exclue par le Protocole de Kyoto !

En Belgique, le Conseil fédéral pour le Développement Durable estime que « *compte tenu des incertitudes importantes qui affectent le calcul des absorptions de CO₂ par la forêt et les surfaces agricoles, [...] il est inapproprié de baser une politique de lutte contre les changements climatiques sur les puits naturels. [...] Les prélèvements par les « puits » [...] risquent de biaiser la prise de décision sur l'ensemble des efforts à consentir pour atteindre les réels objectifs de réduction d'émission de Kyoto* » ⁽²⁾.

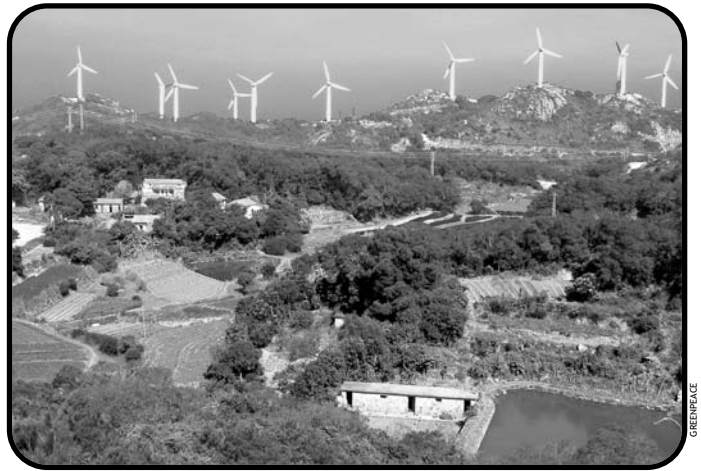
Un financement judicieux ?

La permanence du stockage du carbone n'est en outre pas le seul élément inquiétant concernant le projet bruxellois en République démocratique du Congo. Le partenaire pressenti de la Région, l'entreprise portugaise Sodefor, a en effet obtenu 6 millions d'hectares de concessions de

avant, d'urgence



Maîtriser les effets du réchauffement climatique...



...par le développement des énergies renouvelables.

manière tout à fait illégale, après l'instauration d'un moratoire par le Gouvernement congolais.

Selon nos informations, la Région aurait déjà investi 1,4 million d'euros dans ce projet, et s'apprête à investir 1 million d'euros supplémentaires dans le *Community Development Carbon Fund* de la Banque Mondiale, un fonds controversé dont les premiers projets sont en passe d'être recalés par les Nations Unies. L'objectif est d'obtenir ainsi des « *droits de polluer* » équivalents à un dixième du premier effort bruxellois dans le cadre de Kyoto. Et c'est bien là que le bât blesse ! De tels projets détournent en effet les moyens politiques et financiers de la refonte nécessaire de nos modes de production d'énergie. Parce qu'ils permettent aux pays industrialisés de reporter leurs propres efforts, ces projets sont susceptibles de limiter l'efficacité du Protocole de Kyoto.

Les mesures à prendre par la Région

Au vu de ce qui précède et de la nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 80% dans les pays industrialisés d'ici 2050, il est essentiel que la Région de Bruxelles-Capitale assume ses responsabilités. Dans l'immédiat, la Région doit immédiatement renoncer au projet de « *puits à carbone* ». En parallèle, elle



Reboiser des terrains en Afrique pour piéger le carbone de l'atmosphère n'est pas une solution à long terme.

doit développer d'urgence une politique énergétique et de mobilité réelle, volontariste et clairement affichée. Plutôt que de se lancer « *à fonds perdus* » dans des projets à l'étranger, cette politique climatique doit faire appel en priorité aux mesures sur le territoire de la Région et être axée sur l'efficacité énergétique, le développement des énergies renouvelables et la modération du transport automobile. Si l'on peut comprendre que le manque d'action du Gouvernement précédent puisse rendre la tâche de l'exécutif actuel plus difficile, il s'agit néanmoins de se donner les moyens et de mettre en œuvre des actions sur le long terme qui amènent notamment les ménages, les entreprises, bureaux et administrations à consommer mieux (effica-

cité énergétique à la consommation et lutte contre les gaspillages) et à produire mieux (cogénération et production d'énergies renouvelables). Le logement et le tertiaire représentent plus de deux tiers de la consommation finale de la Région. Vu que la Belgique est le pays européen dont les habitations sont les moins bien isolées, le potentiel de réduction des émissions est important et l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments doit être une priorité.

Il n'y a pas que l'environnement qui sera préservé par la protection du climat. Par la réduction des risques liés aux changements climatiques, les gains induits en matière de pollution de l'air, la diminution de notre dépendance énergétique et la création de nombreux emplois, l'économie bruxelloise en sortira également renforcée. Les dérèglements climatiques en cours sont déjà suffisamment préoccupants pour ne plus perdre de temps...

Jean-François Fauconnier
Greenpeace

(1) Groupe intergouvernemental sur l'Évolution du Climat, le panel d'experts internationaux qui – au sein des Nations Unies – « *plan-chent* » sur le climat.

(2) Avis sur les mécanismes de flexibilité du protocole de Kyoto du 19 octobre 1999.

Schaerbeek: La Vallée pour une rue Josaphat plus propre

L'école de La Vallée à Schaerbeek a remué voisins, commune et balais pour un grand nettoyage de leur rue.

Cette rue Josaphat est dans un état épouvantable! me disais-je tous les vendredis matins en allant travailler à l'école d'enseignement primaire spécialisé de La Vallée. Trottoirs défoncés, dépôts clandestins, déchets jetés juste après le passage du balayeur communal. Et si on faisait quelque chose avec les élèves?

Je prends donc rendez-vous avec Jean-Pierre Van Gorp, échevin de la Propreté publique et des Travaux à Schaerbeek, initialement pour demander que le balayeur de la rue Josaphat puisse venir parler de son métier dans les classes. Et l'interroger sur l'idée que les élèves viennent lui apporter une pétition. Geert Pierre, le responsable de la propreté de la zone propose même de fermer la rue pour que les élèves sentent le nettoyage de la rue au «niveau du vécu». Je soumetts le projet à la directrice Marie De Pauw qui se montre enthousiaste. Dans un premier temps, nous partons par petits groupes avec les élèves afin d'établir un diagnostic de la rue. «*C'est sale! Les égouts puent! Les pavés du trottoir sont déchaussés! Il y a des graffitis! Il faudrait des poubelles, etc.*» Nous avons divisé les constats entre ceux qui relèvent du comportement des habitants et ceux qui interpellent la commune.

Le cours suivant, nous avons préparé la visite d'Yves Ponnet, le balayeur de la rue Josaphat. Il est passé dans



Les élèves avec Netty, la mascotte de la propreté.

toutes les classes et au grand bonheur des enfants, il était accompagné de Netty, le tamanoir vert, mascotte de la propreté à Schaerbeek. Les élèves avaient fait beaucoup de dessins pour M. Ponnet, visiblement touché. A partir de ce jour-là, les élèves saluent presque tous le balayeur de la rue Josaphat. Il n'est plus une prolongation de balai anonyme.

Nous avons ensuite été visiter le musée des égouts (pour l'incinérateur, il fallait 14 ans). Très intéressant. Les enfants avaient l'impression de faire quelque chose d'extraordinaire.

Catherine Maréchal d'Inter-Environnement est également venue expliquer à quoi servait une pétition. Nous avons ensuite écrit cette pétition et dessiné des affiches pour inciter les riverains à changer leur comportement. Pendant deux cours, nous sommes allés à la rencontre des habitants et des commerçants de la rue. Les gens se sont montrés très réceptifs et ont presque tous signé le document. Dans

chaque groupe, il y avait un élève turc qui pouvait traduire l'explication.

Puis le grand jour du balayage est arrivé. Geert Pierre a mis le paquet: voitures enlevées, présence des machines pour curer les égouts, chasubles fluos pour les apprentis-balayeurs... Les élèves sont ravis et balayent avec une très grande motivation sous l'œil bienveillant de M. Ponnet et de Netty. Spontanément quelques riverains empoignent un balai et se mettent à nettoyer leur trottoir! La presse est là. Les gosses se sentent valorisés (Il n'y a pas que la Starac!). La semaine suivante, nous allons porter la pétition à M. Van Gorp après une visite de l'hôtel communal. M. Van Gorp promet l'installation de poubelles avant l'été et la rénovation des trottoirs dans les deux ans. Les élèves, tous fiers, reçoivent une «médaille» d'ambassadeurs de la propreté. Ils ont compris qu'ils pouvaient agir.

Hermine Bokhorst
professeur de morale

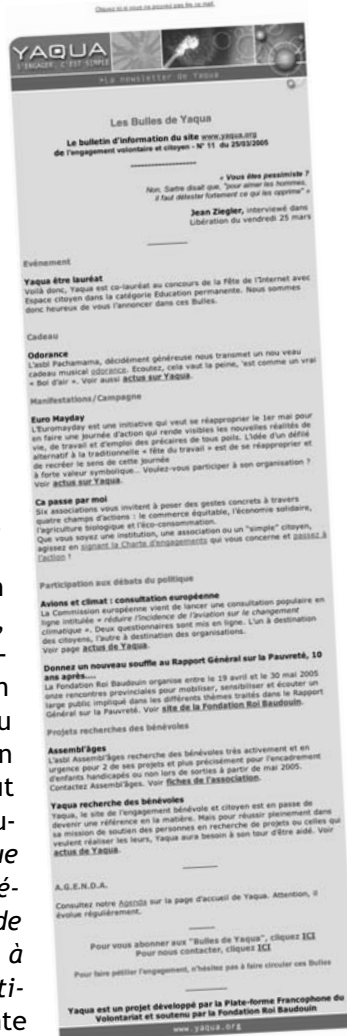
Yaqua : le site de l'engagement citoyen

Un carrefour sur Internet qui présente les associations basées sur l'engagement dans l'action bénévole.

La notion de bénévolat a toujours fait l'objet d'une attention plutôt discrète. Et par les temps qui courent où l'emploi est la mesure de toutes les politiques, on la voit même parfois discréditée.

Mais au moment où l'on semble le plus l'oublier, notamment dans les politiques publiques, cette notion réapparaît avec force, au sein de la société civile. Un récent article de l'Institut pour le Développement durable précise que « *quel que soit son objet, l'activité bénévole est un indicateur de la capacité d'une société à produire de l'action collective* ». Elle est une composante essentielle du capital social collectif, cette « *richesse de l'enchevêtrement des réseaux sociaux qui forment la société* ».

En Belgique, on compte 1 200 000 personnes au moins qui donnent sens à leur vie et contribuent à définir leur environnement par l'action bénévole.



Les comités de quartier, notamment, fourmillent de ces personnes qui se soucient de l'espace dans lesquels ils vivent. Les questions que ces comités posent, les combats qu'ils mènent font partie intégrante de ce capital social, de ce qui enrichit nos vies et nos villes.

C'est dans le contexte d'une telle réflexion que la Plate-forme pour le Volontariat soutenue par la Fondation Roi Baudouin développe un nouvel outil Internet, le site Yaqua. Son objectif est clairement de renforcer

l'engagement citoyen sous ses multiples formes (action sociale, solidarité internationale, économie solidaire, culture, sport, quartiers, etc.) et le développement associatif ainsi que leur visibilité. Concrètement, Yaqua offre plusieurs services : une base de données d'associations et d'initiatives ; une lettre électronique

sur l'actualité associative ; un « *guide de l'engagement* » en construction.

Une recherche sur la Toile montre que la plupart des comités de quartier ne possèdent pas de site Internet. Certes, ce que propose Yaqua ne remplace pas un site propre. De plus, Inter-Environnement Bruxelles offre déjà une visibilité collective en fédérant l'action des comités de quartier. Cependant, comme portail, Yaqua permet de faire connaître largement l'action des comités et leurs projets. Il permet aussi que se rallient à eux des personnes désireuses d'entrer dans l'action. C'est pourquoi, nous pensons que Yaqua peut mieux faire connaître l'action des comités de quartier, entre autres, et cela au bénéfice, de notre capital social bruxellois commun.

Dominique Nalpas
Pour la Plate-forme pour le Volontariat

Yaqua sur Internet : www.yaqua.org

Présentez votre association et les projets qui nécessitent la collaboration de volontaires en créant des fiches qui alimenteront la base de données Yaqua. Vos activités seront clairement identifiées et vous pourrez également faire connaître aux volontaires potentiels, qui souhaitent offrir temps et compétences, vos demandes en la matière.

La présentation de votre association dans Yaqua est gratuite et ne prend que deux minutes de votre temps. Il suffit d'aller sur la page d'accueil du site et de cliquer sur « *Créer une fiche association/projet* ». Ensuite suivre les instructions.

Yaqua publie sa newsletter, « *Les bulles de Yaqua* » qui vous sera envoyée tous les quinze jours.

Yaqua : meilleur site web d'éducation permanente

Le 17 mars dernier, Yaqua a été nommé par le Parlement de la Communauté française pour l'originalité de cette plateforme de « *confrontation* » de l'offre et de la demande en matière de volontariat. Le jury a également remarqué l'ergonomie, la navigation et le design agréable du site.

L'Impératrice s'offre un lifting

La Ville affûte ses bistouris en vue de réaliser pour mi-2006 une opération délicate: la rénovation de façade à façade du boulevard de l'Impératrice, de la place de l'Albertine à la rue de la Collégiale ainsi que le réaménagement complet du Carrefour de l'Europe.



Le projet de réaménagement du boulevard de l'Impératrice vu à hauteur de la Cathédrale Sainte-Gudule en direction de la Gare Centrale.

Le projet d'aménagement présenté pour le permis d'urbanisme s'inscrit dans le cadre du « concours Impératrice » lancé par la Ville de Bruxelles en 1997. Il complète les permis d'urbanisme obtenus pour le secteur Madeleine, la place de l'Albertine, les jardins de la Cathédrale et sera financé dans le cadre du programme Beliris (4 millions d'euros). L'aménagement proposé aujourd'hui est celui d'un des deux lauréats du concours, Alain Sarfati, architecte et urbaniste français primé notamment pour la réalisation du boulevard Lobau à Nancy. En 1997, IEB et l'ARAU avaient souligné l'aspect abstrait du projet et le peu d'implication des associations et habitants dans son élaboration. Après examen des plans, certains points de l'aménagement nous apparaissent aujourd'hui toujours aussi nébuleux.

L'ambition du projet? Favoriser les usagers faibles et particulièrement

les liaisons piétonnes de/vers la gare. La volonté (louable) des autorités communales est de réduire autant que possible la circulation sur le boulevard au profit de la fonction de séjour et du lien privilégié entre la gare et le cœur de ville. « Le projet opte pour une zone de vie piétonnière (sentier piétonnier) aussi large que possible, au détriment de l'espace réservé au trafic motorisé. »

L'idée est de supprimer le trafic de transit devant la gare et de le détourner via l'avenue de Loxum et la rue Cantersteen.

De la chirurgie esthétique...

Sur le boulevard lui-même, la réduction d'une bande dans chaque sens (sauf pour le tronçon entre Arenberg et d'Assaut) et la création d'une berme centrale « de promenade » arborée, sorte de rambla espagnole, permettent d'optimiser la valeur d'agrément du site.

Le projet prévoit la création d'une vaste esplanade à hauteur de la Gare Centrale. Celle-ci sera en grande partie réservée aux transports en commun (bus), aux cyclistes et aux taxis. Le Carrefour de l'Europe se verra recouvert d'un « anneau » figurant « une ligne du ciel fédératrice d'un lieu le jour et support de lumière la nuit » (sic).

Afin de rencontrer l'objectif de suppression du trafic de transit, les véhicules circulant sur le boulevard, que ce soit en provenance de Sainte-Gudule ou de la place de l'Albertine seront invités à faire demi-tour avant le Carrefour de l'Europe. Par contre, la circulation bus ainsi que la liaison motorisée entre le haut et le bas de la ville via la rue de la Putterie seront assurées.

Pour les cyclistes, seront prévues des zones avancées aux carrefours ainsi qu'une zone cyclable suggérée (avec bordures enterrées) le long du boulevard.

Le projet maintient en outre le nombre global de places de stationnement dans la zone, sous réserve d'une légère réduction par endroits afin de permettre une liaison piétonne sûre.

...Mais peu fonctionnelle?

Séduisantes en théorie, les idées lancées pour favoriser les usagers doux se concrétiseront-elles vraiment? Sur plan de détail, le Carrefour de l'Europe ressemble à une marre circulaire pavée où les passages piétons sont rejetés aux extrémités, les obligeant à faire un large zigzag par exemple pour descendre en ville depuis la gare.

Et que dire de la « rambla » projetée au centre du boulevard? Celle-ci s'interrompt brutalement à chaque carrefour et la faible connexion entre les différents espaces centraux matérialise une sorte de séquence d'espaces publics disjoints plutôt qu'une promenade...

Thiry Camille

*Projet à l'enquête jusqu'au 22 avril.
Rendez-vous à la Commission de concertation le 3 mai.*

Un point d'info ou point d'info ?



Malgré les accords sur un aménagement réalisé avec la participation des habitants et sur un projet d'ensemble pour la place, l'AED vient d'introduire deux demandes de permis qui viennent restreindre le futur projet d'aménagement. Les riverains s'interrogent sur cet empressement...

Le poids des procédures, la multiplicité des acteurs, le calendrier serré, et les contraintes techniques du chantier Flagey restreignent la liberté d'action du futur auteur de projet.

Pour éclaircir ces points avant la réunion de concertation du 20 avril, le comité Flagey a organisé une séance d'information, à laquelle ont assisté deux cent personnes. Les pouvoirs publics régionaux impliqués et l'échevinat de l'urbanisme d'Ixelles ont accepté de rencontrer publiquement les riverains et la plate-forme Flagey.

Cette séance, menée de main de maître par Anne Tassoul du comité Flagey, aura permis à l'assistance d'évaluer l'opportunité des projets actuels.

Puisque le lauréat de l'appel d'offres, qui sera désigné en juin, interviendra sur les places Flagey et Sainte-Croix, le square Pessoa, et sur une surface qui s'étend de façade à façade, il devrait, logiquement, aussi

concevoir la cheminée de ventilation du bassin d'orage et le tracé des voiries.

Seuls les grilles et les accès prévus au sous-sol lui sont, en effet, imposés par les permis délivrés pour le bassin d'orage et le parking.

Le tracé des voies

Mais pour coordonner les travaux de surface et la couverture de la place, l'AED (Administration de l'Équipement et des Déplacements) doit aussi fixer, rapidement, le tracé des voies de tram.

Et le projet, qui est soumis à l'enquête publique, impose déjà un plan de circulation annulaire et le dessin des voiries, ce qui limite fortement le champ d'action du futur concepteur de la place.

La cheminée de ventilation

Quant à l'enquête publique concernant la cheminée, elle arrive dans des conditions où aucun permis d'envi-

ronnement n'est encore délivré pour son exploitation. De plus, la décision de la localiser retreint l'ouverture du projet.

Point d'information

L'initiative d'un *Point d'information* démontre l'utilité d'une communication régulière autour du dossier Flagey. Les ministres Pascal Smet, Françoise Dupuis et Evelyne Huytebroeck comprennent la nécessaire implication des riverains dans la préparation du futur projet. Inter-Environnement Bruxelles reçoit l'aide de la Région pour mettre en place en 2005 un *Point d'information* sur place. Le Collège d'Ixelles semble, quant à lui, moins impliqué.

Pourtant, la commune envisage d'élaborer son Plan Communal de Mobilité sur base de l'aménagement que proposera le futur lauréat de l'appel d'offres. Les rencontres organisées entre les habitants et l'auteur de projet permettront de dégager des pistes utiles pour le futur PCM.

Ce dossier semble s'inscrire dans une certaine politique visant à alléger les procédures. Cette situation exige donc une communication accrue, et une grande vigilance!

Affaire à suivre...

Sarah Duray

Vélo et commerce : des intérêts communs !

Le vélo et le commerce sont-ils alliés ? Naturellement ! Parce que promouvoir le vélo pour faire ses courses, c'est en même temps promouvoir le commerce de proximité.

Avec pour thème « Mes courses ? à vélo ! », l'édition 2005 de Dring Dring⁽¹⁾ démontrera que faire ses courses à vélo est possible à Bruxelles et même avantageux !

Il ne faut pas nécessairement une voiture pour faire des courses. L'étude « Mobilité et accès aux commerces » (Espaces-Mobilités 1999) portant sur 4 noyaux commerciaux bruxellois a démontré que pour les achats hors grandes surfaces, la marche et les transports publics représentent plus des deux tiers des modes de déplacement et la voiture particulière moins d'un quart. L'étude conseillait d'ailleurs pour accroître l'attractivité des noyaux commerciaux de : 1. favoriser les transports publics, 2. améliorer l'espace public, 3. promouvoir le vélo.

Bénéfique pour le commerce

Un quartier qui a réussi à canaliser le trafic automobile est un quartier où il fait toujours bon vivre, se déplacer, se promener et... faire ses courses. Certaines villes ont mis sur pied de vastes plans de mobilité au bénéfice de leurs commerces. A Gand, depuis la mise en œuvre du plan de mobilité (1997), le pourcentage de surfaces commerciales vides a diminué, les activités, pour tous les secteurs, ont augmenté (+ 15% pour l'Horeca) ainsi que le nombre de foires commerciales (données 2003). A Strasbourg, la fréquentation des commerces du centre-ville a même augmenté de plus de 30% à surface commerciale inchan-



(Fédération Française des Usagers de la Bicyclette) à Grenoble, la part des achats de plus de 10 kilos n'est que de 4%. Le cycliste peut transporter dans deux sacoches près de 10 à 15 kilos.

Les atouts du cycliste

De nombreuses études montrent que les dépenses hebdomadaires des cyclistes sont identiques voire supérieures à celles des automobilistes. Les cyclistes viennent plus souvent dans leur magasin. Alors que la difficulté de trouver une place de stationnement à proximité du magasin décourage de nombreux automobilistes qui se tournent alors vers les grandes surfaces, le cycliste s'arrête facilement à proximité du magasin. Le vélo souple et rapide, permet ainsi d'enchaîner facilement plusieurs visites de magasins. A vélo, vous participez à la qualité de la vie, à l'animation et à la convivialité de votre quartier. De plus, 10 vélos peuvent stationner sur l'espace de stationnement d'une voiture.

gée après piétonnisation et fermeture à la circulation de transit.

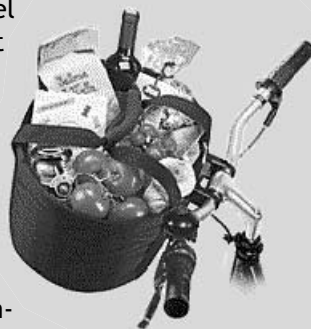
Pour un commerçant, le client qui vient à vélo est un client fidèle et régulier. Face à la congestion de Bruxelles et au manque de places de stationnement, le cycliste est le client de demain. Selon une étude de la Fubicy

Moyens à développer

Un stationnement vélo sécurisé et de qualité rassure la clientèle cycliste et lui procure un sentiment de bienvenue, propice aux achats. D'où l'utilité pour le mouvement cycliste bruxellois d'élaborer une stratégie pour obtenir et généraliser les bons parkings vélo.

L'absence de systèmes de stationnement vélo sûrs est un frein pour faire ses courses à vélo et favorise le vol des vélos à Bruxelles (deuxième frein à l'usage du vélo à Bruxelles). Pour les rues commerçantes, c'est au gestionnaire de voiries qu'il faut demander l'installation de parkings vélo. Un « U renversé standard » ne coûte environ que 50 euros par place. Par contre pour les grandes surfaces, les demandes doivent être adressées aux gérants et à la FEDIS (Fédération belge des

L'équipement actuel permet le transport aisé des courses à vélo. Les solutions existent... de la plus simple à la plus perfectionnée : sac-à-dos, porte-bagages, sacoches, remorque-caddy, etc. Pour les achats lourds ou encombrants, penser à la livraison à domicile. A l'adresse www.provelo.org/aveloautravail, on vous explique comment transporter ses achats à vélo. Lors de la fête du vélo de Dring Dring, le dimanche 1^{er} mai au Cinquantenaire, des vélocistes présenteront les bons accessoires pour faire les courses à vélo et un défilé de cyclistes faisant leur shopping à vélo est prévu.



Entreprises de Distribution) afin de remplacer tous les parkings « *pince-roues* » par des bons parkings qui ne voient pas les roues.

Des opérations pour dynamiser les commerces et encourager l'usage du vélo ont déjà fait leurs preuves. En Flandre en 2004, l'opération « *Met Belgerinkel naar de winkel* » a concerné 130 communes et 1300 commerces qui ont récolté 235 835 cartes d'achat (10 achats). Une expérience similaire a été testée avec succès à Evere par le GRACQ en septembre 2004. Pro Velo espère démarrer une telle opération à l'échelle de la Région de

Bruxelles-Capitale en 2006.

N'hésitez donc jamais à dire à votre commerçant que vous venez chez lui à vélo. Au besoin, vous pouvez le sensibiliser avec le dépliant que le GRACQ a réalisé pour les commerçants (info : 02/502 61 30 ou www.gracq.org). Etablir la liste des points où les cyclistes demandent des parkings vélo peut permettre aussi de débloquer dans votre commune un budget « *parking vélo* » et d'accélérer l'installation de ceux-ci. L'enquête publique pour l'obtention de permis d'environnement est le bon moment pour faire pression auprès de votre moyenne ou grande

surface. Comment est-il possible que le Basilix Shopping Center refuse l'installation d'un parking vélo alors que celui-ci peut exploiter plus de 2000 places de stationnements auto? Etablir une liste des modèles « *recommandés* » de parking vélo peut être utile pour votre lobbying. C'est ce que le Fietsersbond Holland a réalisé (voir www.fietsersbond.nl/fietsenstalling).

Luc Coveliers
Pro Velo asbl

(1) Dring Dring : 4 jours d'animation du 1^{er} au 4 mai. Renseignements : Pro Velo, 02/502 73 55.

Maître-composteur : pourquoi pas vous ?

Souhaitez-vous donner un coup de pouce à l'environnement et former les Bruxellois à mieux gérer les déchets? Les formations gratuites au compostage vous attendent.



Il y a déjà 300 en région bruxelloise prêts à conseiller les Bruxellois qui désirent démarrer un compost ou améliorer leur technique. Tout au long de l'année ils œuvrent bénévolement pour un meilleur environnement, une gestion plus rationnelle des déchets et pour des jardins resplendissant de santé! Leurs précieux conseils ont aidé plus de 6% des ménages bruxellois à composter chez eux leurs déchets organiques de cuisine et leurs déchets de jardins et les ont sensibilisés aux nombreux avantages de cette technique. Plusieurs Bruxellois, qui ne possèdent

pas de jardin, ont même commencé à « *vermicomposter* » dans leur cour, leur cave,... grâce à ces maîtres-composteurs! La Fête de l'Environnement, le week-end découverte des jardins des maîtres-composteurs, la Bourse aux Plantes ou la Fête du Printemps organisés par une commune, sont autant d'occasions données aux maîtres-composteurs pour partager leurs connaissances et leur savoir-faire.

Vous souhaitez vous aussi aider les Bruxellois à respecter leur environnement, leur donner des conseils sur

la meilleure technique, leur apporter un petit coup de main lors de la mise en place de leur compost,...? N'hésitez plus : rejoignez l'équipe des maîtres-composteurs bruxellois!

Inter-Environnement Bruxelles en collaboration avec l'Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement vous offre une formation gratuite de maître-composteur. Avec une quinzaine de personnes vous suivrez des

cours théoriques et pratiques, vous ferez des visites de terrain et vous aurez des cours de communication pour vous aider à partager vos connaissances. La formation aura lieu en soirée et en semaine pour les séances théoriques, en week-end et en journée pour les séances pratiques et visites sur le terrain. Après 8 séances de 3h vous deviendrez maître-composteur!

Intéressés? Contactez Catherine Marechal d'Inter-Compost : 02/218 75 95 ou catherine.marechal@ieb.be

La ville, lieu de cohésion sociale

Un constat, la ville, notre ville est de plus en plus multiculturelle. Jusque là point de débat. Mais quand il s'agit de définir les termes mêmes que cette affirmation sous-tend, le débat apparaît. C'est avec ce constat que l'Arau commençait son « École urbaine » de 2004.

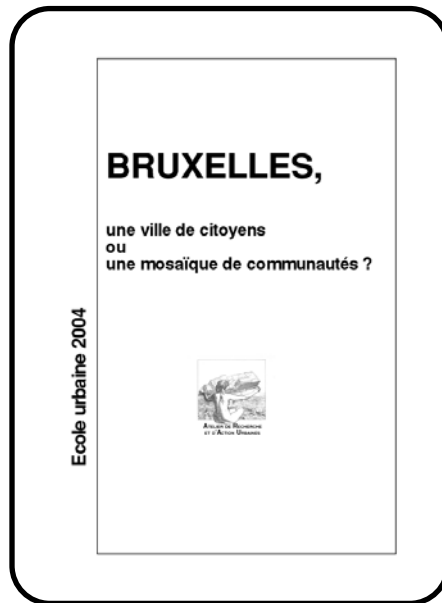
Aujourd'hui publiés, les textes des orateurs laissent la porte ouverte à toutes les interrogations : comment définir cette ville multiculturelle, y existe-t-il une culture de référence, comment en définir les acteurs et le poids de leurs rôles, mais surtout comment voir un projet de ville qui serait à la fois, un « lieu de cohésion sociale, d'intégration et de solidarité » et qui permette la « conquête individuelle de la liberté et de la citoyenneté ».

Andrea Rea trace les contours de l'intégration à Bruxelles avec ses limites et ses revers, qui ne sont pas toujours là où on les attend. Ainsi, une étude sur les Britanniques montre à quel point ceux-ci, qui se jugent intégrés mais ne connaissent pas de Belges, fonctionnent en réseau propre, dans une forme de ghetto virtuel. « Ils n'utilisent la Ville qu'à des fins privées et cessent de la considérer comme un espace public partagé où l'on construit collectivement un vivre ensemble. »

Didier Lapeyronnie parle plus classiquement des « ghettos » communautaires tout en soulignant qu'ils ne sont souvent que des espaces d'interconnaissance plutôt que de solidarité.

Fabienne Brion rapporte l'expérience d'éducateurs de rue issus de la communauté dans laquelle ils œuvrent.

Bernard Devos veut « reconstruire la solidarité en actes ». Il décrit à tra-



vers ses expériences les problèmes de cohabitation interculturelle ou inter-ethnique entre les jeunes à Bruxelles, la coexistence mais aussi le sentiment citoyen de ces jeunes pour finalement mettre en évidence quelques pistes : le rôle de l'école, la médiation, la rencontre...

Vincent de Coorebyter reprend l'idée de l'indispensable laïcité dans les rapports pluralistes. Un État laïc est appelé à gérer les éléments culturels divers des communautés qui le composent. Pouvoirs et limites de ce possible...

Maurice Cornil décrit un projet-pilote de « discrimination positive » dans le cadre de l'école. Le rôle intégrateur

que jouaient l'école et le travail n'existe plus. On demande aux associations de les remplacer.

Enfin, Samira Cadasse décrit l'expérience du mouvement « Ni putes, ni soumises » né pour faire échec à la croissance de la violence faite aux femmes dans certains quartiers.

Dans Bruxelles, trois mondes se croisent : une population d'origine étrangère, une population autochtone moins favorisée et une population riche dans les quartiers externes. Ce sont des mondes parallèles qui le plus souvent, se rencontrent peu ou d'une manière conflictuelle.

Une ville réussie doit-elle obligatoirement intégrer toutes ses populations culturellement mais aussi socio-économiquement différentes ? Pour en faire quoi ?

Une ville structurée avec ses quartiers pauvres et ses quartiers riches plus ou moins figés ou une ville déstructurée, ce qui équivaut à mettre en place un mélange des genres comme la sablonisation ou autre gentryfication ?

J. G.

« Bruxelles, une ville de citoyens ou une mosaïque de communautés ? » Actes de la 35^e École urbaine de l'Arau de 2004, 98 pages, disponible à l'Arau, boulevard A. Max, n° 55, 1000 Bruxelles. Tél. : 02/219 33 45. Fax : 02/219 86 75. Site : <http://arau.org>

Abonnez-vous gratuitement à l'« Inventaire des enquêtes publiques »

Recevez chaque semaine par courrier électronique la totalité ou une sélection des avis d'enquêtes publiques sur les projets bruxellois en urbanisme et en environnement.

Vous êtes abonnés à « Bruxelles en mouvements ». Vous pouvez égale-

ment recevoir gratuitement l'« Inventaire des enquêtes publiques en Région bruxelloise ». Pour vous inscrire, il vous suffit de télécharger la fiche d'inscription, (disponible sur notre site : www.ieb.be), la compléter et la renvoyer à Inter-Environnement Bruxelles, rue du Midi, 165, 1000 Bruxelles.

visites guidées

Arau

• Bruxelles vue du ciel. Le 7 mai à 10h.
 • Bruxelles 1900 – Art Nouveau. Les 7 et 14 avril à 10h.
 • L'Europe à Bruxelles. Le 8 mai à 14h.
 Infos: 02/219 33 45 ou www.arau.org

Laeken découverte

• Léopold II urbaniste, propriétaire et promoteur à Laeken. Le 8 mai, à 14h 15.
 Infos: 0479/3977 15 ou laekendecouverte@coditel.be

Pro Velo

• La réserve des enfants noyés. Le 8 mai à 14h.
 • Le cœur de Bruxelles à travers les siècles. Le 8 mai à 14h.
 Infos: 02/502 73 55 ou www.provelo.org

Arkadia.be

• La promenade du Bourgeois Gentilhomme. Le 24 avril à 15h.
 • Le Romantisme à Bruxelles. Le 24 avril à 14h et le 26 avril à 10h.
 • Le cimetière de Laeken. Le 30 avril à 15h.
 • L'Art Nouveau autour des étangs d'Ixelles. Le 7 mai à 15h.
 • L'Art Nouveau aux abords du Parc Josaphat. Le 8 mai à 15h.
 Infos: 02/537 67 77 ou www.asbl-arkadia.be

Le Musée de la Ville de Bruxelles

• Les tapisseries de Bruxelles. Les 3 et 5 mai à 12h30 et 13h.
 Infos: 02/279 43 50.

Le Bus bavard

• De Charlemagne au Caprice des Dieux: Bruxelles, creuset de l'identité européenne. Le 5 mai à 14h30.
 • Etre belge? Toute une histoire... Le 8 mai à 14h30.
 Infos: 02/673 18 35 ou www.busbavard.be

promenades nature

L'Hof ter Musschen

Promenade entomologique. Le 1^{er} mai à 10h.
 Infos: Cebe, 02/242 87 04.

Le marais de Jette-Ganshoren

A l'écoute des chants d'oiseaux. Le 5 mai à 5h du matin.
 Infos: Cebo, 02/245 55 00 ou jean.rommes@rnob.be

Le Poelbos et le marais de Jette

Découverte des deux réserves naturelles. Le 7 mai à 14h.
 Infos: Cebo, 02/245 55 00 ou jean.rommes@rnob.be

Le Moeraske

Mauvaises herbes & Cie. Le 8 mai à 10h. Infos: Cebe, 02/460 38 54.

jours de gestion

L'Hof ter Musschen

Le 7 mai à 10h.
 Infos: Cebe, 02/460 38 54.

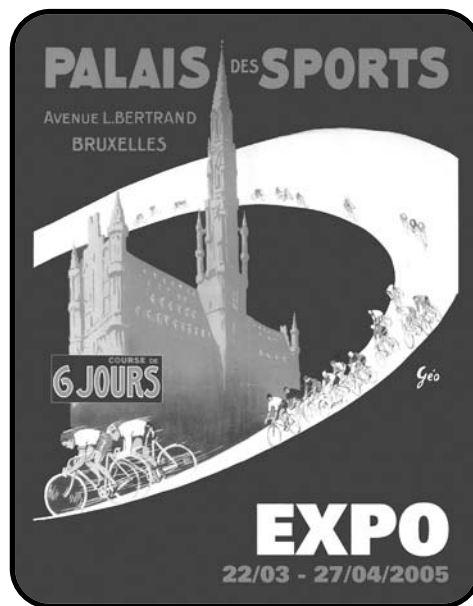
conférences

Petits et grands commerces des villes et des périphéries

Conférence par J.-P. Grimmeau, professeur à l'ULB. Le 4 mai à 20h, au Novo, place de la Vieille Halle aux Blés, 37 à 1000 Bruxelles.
 Infos: www.cafe-geo.net

Un refuge naturel. Pourquoi? Pour qui?

Dans le cadre de l'opération «Refuges naturels», Natagora propose une soirée d'info le 4 mai à 20h au Gemeenschapcentrum «Nekkersdal», avenue Bockstael, 107 à 1020 Bruxelles.
 Gratuit sur inscription au 02/245 55 00 ou isabelle.debeer@natagora.be



expos

Le Palais des Sports

L'histoire du Palais des Sports de Schaerbeek, créé en 1913 avenue Louis Bertrand et disparu du paysage communal en 1966. Jusqu'au 27 avril, à l'Hôtel communal de Schaerbeek, Salle du Musée, place Colignon.
 Infos: Service Culture, 02/218 79 98.

vélo

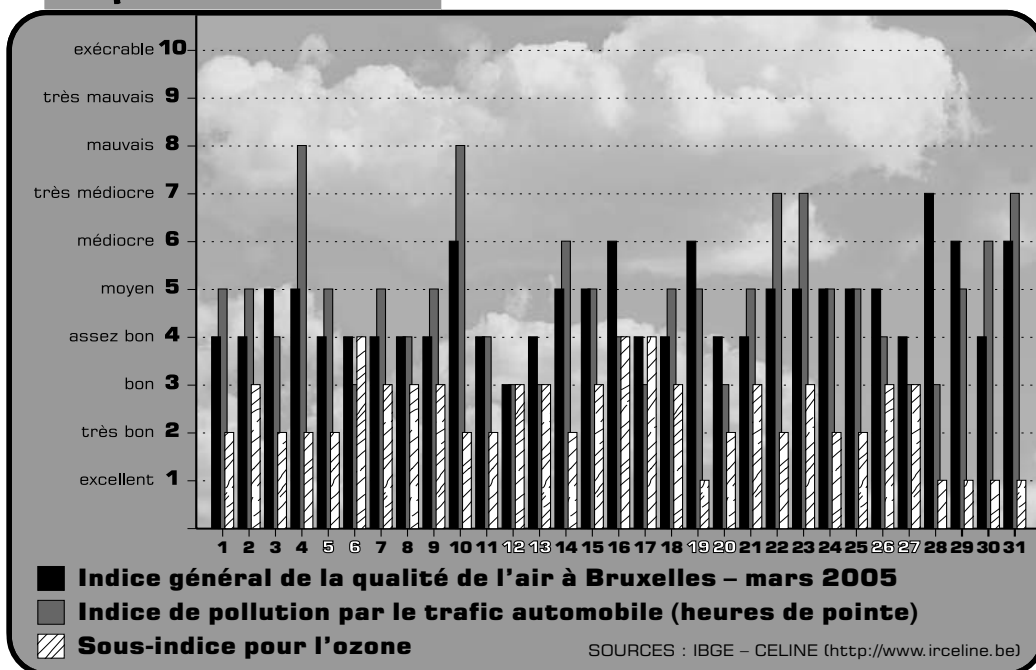
Dring Dring à Evere

Le 3 mai, de 7h30 à 9h30, petit déjeuner offert aux cyclistes par la commune d'Evere. Et à 12h, départ d'une balade cycliste encadrée vers le Parc Josaphat et pique-nique.
 Infos: 02/247 64 38 ou mobilite@evere.irisnet.be

Binnenband Brucyclons

Brucyclons 2005 est une randonnée cycliste entièrement balisée le long du canal en région bruxelloise. Le 8 mai de 10 à 18h. Infos: 02/290 91 80 ou www.binnenband.be

pollution de l'air



Quel air avons-nous respiré à Bruxelles en mars 2005? Chaque mois, d'après les données du laboratoire de l'IBGE, nous publions un relevé de la qualité de l'air à Bruxelles.

Appel aux associations membres

Vous organisez des visites guidées, conférences, cours, rencontres, ateliers ou activités pratiques? Communiquez-nous les informations utiles suffisamment à l'avance pour en publier l'annonce.



Rédacteur en chef: Almos Mihaly, avec la collaboration de Raymond Boudru, Anne Defaïrière, Gauthier Delpy, François Dewez, Sarah Duray, Sébastien François, Isabelle Hochart, Hélène Lamy, Philippe Meersseman, Philippe Mertens, Emille Marque, Marianne Massion, Catherine Maréchal, Dalila Riffi, Anne-France Rihoux, Camille Thiry et Roland Vande Poel.
Imprimerie : Auspert & Cie sprl.

En vous abonnant à Bruxelles en mouvement, vous contribuez à soutenir l'action d'Inter-Environnement Bruxelles en faveur de la qualité de la vie en ville.

Coût de l'abonnement annuel au bimensuel Bruxelles en mouvements (23 numéros) : 22 €. 34€ avec facture. Étranger : 32€. Abonnement de soutien : 52€. Mensuellement par domiciliation : 1,75€. Prix au numéro : 1,25€ (inclut les frais de port). Versements au compte 210-009204-46 d'Inter-Environnement Bruxelles, rue du Midi, 165, 1000 Bruxelles.

Disturb

Disturb vient de souffler ses cinq premières bougies. Jeune mouvement urbain formé d'architectes, de géographes, d'artistes, il est né avec l'intention de secouer l'urbanisme bruxellois. Christophe Mercier, membre du collectif, répond à nos questions.

Bruxelles en mouvements.— En quoi l'urbanisme a-t-il changé depuis 5 ans ?

Disturb.— Nous défendons avant tout le débat, l'analyse, l'intelligence, le talent, pas une école ou un style. Disturb a voulu combattre les préjugés politiquement corrects : les tours c'est laid, le « moderne » détruit la ville, les « architectes » nous imposent leur délire. Les idées que diffusent Disturb (mais aussi

le Nova, City Mine(d), le Crac, Recyclart et tout le mouvement « émergent ») commencent à germer. Les Bruxellois regardent différemment l'architecture d'après-guerre. Des comités de quartier, des associations s'ouvrent à d'autres expressions urbaines. Mais le vrai défi, c'est que les pouvoirs publics se dotent d'outils pour appliquer un urbanisme et une architecture de qualité. Tout en permettant la participation des citoyens au projet de ville et en favorisant la transparence et l'équité des procédures. Ils existent ailleurs : agence d'urbanisme, Bouwmeester, marché de définition, appel à idée.

BeM.— Votre cheval de bataille était aussi l'instauration de concours d'architecture. Est-ce que les milieux politiques et professionnels ont évolué ?

Disturb.— Depuis la démonstration de l'appel à idée pour Flagey, il devient difficile de nier l'intérêt de la confrontation de projets. Le nouveau Gouvernement, et Pascal Smet en particulier, l'a compris. Entre les deux ministres, Smet et Chabert, il y a 35 ans de différence, et une approche radicalement différente de la procédure de marché public. Le pouvoir en place devra être courageux jusqu'au bout, surtout si le projet lauréat crée la polémique. C'est



Disturb dans la ville Lego à la soirée d'anniversaire.

le débat qui fait avancer la Ville, pas les réglementations.

Du côté des promoteurs, les ouvertures vers nos idées ne sont pas négligeables. Ils commencent à comprendre que la mise en concurrence de solutions est un outil qui peut leur servir. Les propriétaires de la Cité Administrative préparent quelque chose dans ce sens. Une gestion qualitative de notre espace commun, ce n'est pas

seulement une plus-value pour les habitants, c'est aussi un investissement rentable !

BeM.— Vous vous intéressez à de nouveaux enjeux, le logement par exemple...

Disturb.— La problématique du logement rentre bien sûr dans nos préoccupations. L'accord de Gouvernement parle de 5000 logements. Qui va les construire ? Les concevoir ? Où va-t-on les implanter et de quelle manière ? Ce n'est pas tout de parler chiffres, il s'agit de mettre en place des instances qui y réfléchissent et des méthodes qui en assurent la qualité. La SDRB construit des logements depuis des années avec 30% d'investissement des pouvoirs publics, sans que ces derniers n'aient le moindre contrôle sur la qualité des projets architecturaux.

Autre problème lié au logement : la gentrification. Avec le retour à la ville et la rénovation, les loyers augmentent et on chasse les plus pauvres. La réponse des pouvoirs publics devrait être un plus grand contrôle du foncier. Et le défi pour la future agence d'urbanisme, c'est d'apporter des solutions qui assurent la mixité, sans favoriser la confrontation. Dans un espace urbain fort et porteur d'identité. Pas un décor de pacotilles...

Site : www.disturb.be